

Revue de novembre

En novembre, la volatilité est demeurée faible, tandis que les marchés boursiers canadiens, américains et mondiaux ont tous inscrit des rendements positifs, soit 1,06 %, 4,15 % et 3,53 % respectivement. Par ailleurs, le prix du baril de pétrole brut a chuté à 66,15 \$ quand l'OPEP a fait part de son intention de maintenir sa production.

La Banque du Canada maintient ses mesures de relance, malgré des risques accrus. En dépit des risques accrus que présente la croissance de la dette des ménages, des prix des logements et de l'inflation, Stephen Poloz, gouverneur de la Banque du Canada, a insisté sur la nécessité de maintenir les mesures de relance monétaires en place, le mois dernier. « Les risques qui mettent en péril la stabilité financière du Canada, en particulier ceux qui sont liés aux déséquilibres dans le secteur des ménages, continuent de nous inquiéter. Cependant, les importantes difficultés que connaît notre économie peuvent être aplanies grâce au maintien des mesures de relance. »

Les cours boursiers atteignent un sommet, soutenant ainsi un marché haussier selon l'indice S&P 500. Le mois dernier, 116 actions (ou 23 %) de l'indice S&P 500 ont atteint un sommet sur 52 semaines, alors que la tendance haussière se poursuivait. L'indice a grimpé de 22,66 % cette année, en dépit de la volatilité qui a marqué septembre et octobre. Parmi les nombreux facteurs qui ont poussé l'indice S&P 500 à de nouveaux sommets figurent une amélioration des ventes et des bénéfices des sociétés, des gains de 200 000 emplois et plus pendant neuf mois consécutifs, une avalanche d'autres données économiques positives et des taux d'intérêt à des creux historiques.

La BCE est prête à faire ce qu'il faut pour accroître l'inflation.

En novembre, les données décevantes du secteur manufacturier de l'Europe ont amené la Banque centrale européenne (BCE) à passer à l'offensive. Mario Draghi, le président de la BCE, a insisté sur le fait qu'une nouvelle série de puissantes mesures de relance étaient en préparation en vue de relancer l'économie stagnante de la zone euro. Les marchés européens ont bien accueilli le message de la BCE, grimpant de 3,89 % en novembre, malgré des indicateurs économiques décevants.

L'économie japonaise va dans une direction et le marché dans l'autre. Contre toute attente, l'économie japonaise a glissé en récession au troisième trimestre, se repliant de 1,6 %. À cette nouvelle, le premier ministre japonais Shinzo Abe a déclenché des élections anticipées, dans l'espoir de retarder une hausse de la taxe de vente (minant l'économie) et de préserver son vaste programme de relance. Les marchés japonais ont ignoré la nouvelle et se sont repliés brièvement, pour ensuite rebondir et terminer le mois sur une note positive.

INDICE (\$ CA) [†]	Variation (%)			Niveau de l'indice
	1 mois	Cumul annuel	1 an	
Bon du Trésor (indice bons du Trésor 60 jours FTSE TMX Canada)	0,07	0,83	0,91	157
Obligations (indice obligataire universel FTSE TMX Canada)	1,55	8,18	7,69	955
Actions canadiennes (indice composé S&P/TSX)	1,06	11,04	13,49	14 744
Actions américaines (indice S&P 500)	4,15	22,66	26,05	2 364
Actions mondiales (indice MSCI Monde)	3,53	15,50	18,52	1 989
Marchés émergents (indice MSCI Marchés émergents)	0,36	10,52	10,30	1 149

DEVISES [†]	Variation (%)			Taux de change
	1 mois	Cumul annuel	1 an	
\$ CA/\$ US	-1,31	-6,96	-7,32	0,88
\$ CA/euro	-0,75	2,72	1,28	0,70
\$ CA/livre sterling	0,94	-1,51	-3,17	0,60
\$ CA/yen	4,23	4,84	7,47	103,91

PRODUITS DE BASE (\$ US) [†]	Variation (%)			Prix
	1 mois	Cumul annuel	1 an	
Or au comptant (\$/once)	0,26	-2,58	-5,41	1 175,50
Pétrole WTI (\$/baril)	-17,74	-28,05	-26,52	66,15
Gaz naturel (\$/MBTU)	3,26	-7,05	-2,62	4,09

[†] Au 30 novembre 2014. Source : Bloomberg.

L'année 2014 tire à sa fin et nous profitons de l'occasion pour souhaiter à tous une nouvelle année remplie de bonheur, de santé et de prospérité!

Un cadeau rentable

Malcolm Burrows

Chef, Services-conseils en philanthropie
Groupe Gestion privée Scotia

En décembre, de nombreuses personnes songent à donner. Fort heureusement, il y a des moyens de donner à des organismes de bienfaisance enregistrés, qui permettent d'étirer la valeur de vos dollars.

En dressant votre liste d'éventuels bénéficiaires, et peut-être même en y jetant un deuxième coup d'œil, prenez en considération les points suivants :

Super crédit pour premier don de bienfaisance

En vertu de cette mesure incitative temporaire, les nouveaux donateurs ont droit à un crédit d'impôt fédéral additionnel de 25 %. Si vous ou votre conjoint n'avez jamais demandé de déduction pour un don (ou si votre dernier don est antérieur à 2007), vous êtes admissible à un crédit de 40 % pour les dons en espèces de 200 \$ et moins, et de 54 % pour les dons de plus de 200 \$. Compte tenu des crédits provinciaux, le crédit total s'élève ainsi à plus de 64 % pour les dons supérieurs à 200 \$. Le crédit additionnel s'applique à des dons d'au plus 1000 \$.

Don de titres cotés en bourse

Sur le plan fiscal, le don de titres cotés en bourse est le moyen le plus efficace de faire un don de bienfaisance plus important. En fait, les actions négociées en bourse, les obligations et les parts de fonds communs assorties de gains en capital, offrent deux avantages fiscaux :

- 1) un crédit d'impôt ordinaire de 40 à 50 % (pour les dons de plus de 200 \$, selon la province);
- 2) une exemption sur les gains en capital (crédit additionnel allant jusqu'à 25 %).

Vous pouvez aussi faire un don de titres à un organisme de bienfaisance intermédiaire, comme CanaDon.org. Vous aurez



alors immédiatement droit à un reçu pour don en nature sous forme de titres, tout en soutenant des organismes de bienfaisance avec le produit de la vente.

Dons mensuels

Lorsque vous faites un don à des organismes de bienfaisance à la fin de l'année, songez à établir des dons mensuels pour l'année suivante. Dans cette perspective, de modestes versements automatiques peuvent être prélevés sur votre carte de crédit ou directement de votre compte bancaire (comme les prélèvements automatiques à des fins de placement). Les dons mensuels vous permettent de donner plus en échelonnant les versements. Les organismes de bienfaisance apprécient les dons mensuels, car ils leur procurent des revenus réguliers et réduisent leurs coûts de collecte de fonds.

Enfin, conservez vos reçus de dons en lieu sûr jusqu'au moment de produire vos déclarations de revenus. Assez étonnamment, plus de 1 milliard de dollars en dons ne sont pas réclamés dans les déclarations de revenus chaque année, selon des données fiscales.

MD Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse, utilisée sous licence.

© Gestion d'actifs 1832 S.E.C., 2014. Tous droits réservés.

Le présent document a été préparé par Gestion d'actifs 1832 S.E.C. et ne doit pas être redistribué. Il est fourni à titre d'information seulement et nulle autre personne n'est censée l'utiliser ou s'y fier. Ce document est fondé sur des renseignements provenant de sources tierces qui sont considérés comme exacts et fiables, mais Gestion d'actifs 1832 S.E.C. n'en garantit pas l'exactitude ni la fiabilité.

L'information n'a pas pour but de fournir des conseils de placement. Au moment de planifier la mise en œuvre d'une stratégie de placement, les investisseurs doivent consulter leur propre conseiller pour obtenir des conseils de placement adaptés à leurs besoins afin que leur situation soit adéquatement prise en compte et que les mesures prises soient fondées sur les plus récents renseignements disponibles. Les renseignements présentés dans ce document, notamment ceux ayant trait aux taux d'intérêt, aux conditions des marchés, aux règles fiscales et à d'autres facteurs liés aux placements, peuvent être modifiés sans préavis. Aucun renseignement présenté dans ce document ne constitue une promesse ou une déclaration à l'égard de l'avenir ni ne doit être considéré à ce titre.

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs sur le fonds. Les énoncés prospectifs sont des énoncés prédictifs et dépendent de circonstances ou d'événements futurs. En outre, tout énoncé portant sur des rendements, des stratégies, des perspectives, des actions ou des projets futurs constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent faire en sorte que les résultats, les rendements, les événements, les activités et les réalisations diffèrent grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs peuvent comprendre la conjoncture économique, la situation politique et les conditions de marchés générales, les taux d'intérêt, les taux de change, des mesures réglementaires et judiciaires, des changements technologiques et des catastrophes. Il est recommandé d'examiner soigneusement ces éléments et d'autres facteurs avant de prendre toute décision de placement et avant de se fier à ces énoncés prospectifs. Nous n'avons pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs pour tenir compte d'une nouvelle information, d'événements futurs ou d'autres éléments.

Le Groupe Banque Scotia^{MD} comprend La Banque de Nouvelle-Écosse, ainsi que ses filiales et sociétés affiliées, y compris Gestion d'actifs 1832 S.E.C. et Placements Scotia Inc. Les Fonds Scotia^{MD} sont gérés par Gestion d'actifs 1832 S.E.C., une société en commandite dont le commandité est une propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse. Les Fonds Scotia peuvent être achetés par l'intermédiaire de Placements Scotia Inc. ainsi que d'autres courtiers et conseillers, dont ScotiaMcLeod^{MD} et Scotia iTRADE^{MD}, qui sont des divisions de Scotia Capitaux Inc. Placements Scotia Inc. et Scotia Capitaux Inc. sont entièrement détenues par La Banque de Nouvelle-Écosse. Scotia Capitaux Inc. est membre du Fonds canadien de protection des épargnants et de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières.

Un placement dans des fonds communs de placement peut donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire les prospectus avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont garantis ou assurés ni par la Société d'assurance-dépôts du Canada, ni par une autre société d'assurance-dépôts gouvernementale; leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.